



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 21-22 mars 2015

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration,
Liges régionales
Personnel Fédéral
Direction Technique Nationale
Etienne Thobois

Le présent compte rendu a été adopté en séance du Conseil d'Administration du 4 juillet 2015.

Présent(e)s : Jean-François Aninat, Amélie Balayre (le samedi 21), Bruno Bert (le samedi 21), Didier Beuvelot, Elyane Canal, Pierre Chatellier, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Julien Delmas, Malice Devergies, Jean-Paul Didier, Magali Godin (le samedi 21), Nathalie Huet, Isabelle Jobard, Bruno Lafitte, Marie-Christine Leroy, Eric Lissilour (le samedi 21), François Machavoine, Pierre-Emmanuel Panier (le samedi 21), Bruno Ressouche (le samedi 21), Richard Remaud, Jean-Marc Serfaty (le samedi 21), Bach-Lien Tran, Paul Vayssière, Monique Wahlen

Excusé(e)s : Amélie Balayre (le dimanche 22), Christian Barthel, Bruno Bert (le dimanche 22), Sylvie Daurensan, Magali Godin (le dimanche 22), Patrice Lannoy, Florine Leroy, Eric Lissillour (le dimanche 22), Rémi Mifsud, Pierre-Emmanuel Panier (le dimanche 22), Hongyan Pi, Weny Rasidi, Bruno Ressouche (le dimanche 22), Jean-Marc Serfaty (le dimanche 22).

Assistaient : Philippe Limouzin (DTN), Pascal Bildstein (DirCom), Alicia Volant (DirFin), Céline Berton (DirAdm).

Sujets à l'ordre du jour

1. Communication du Président *Richard Remaud*

2. Communication du DTN *Philippe Limouzin*

- La construction des performances

- Le développement

3. Secteur Administratif.....*Jean-François Aninat*

- o Validation du compte-rendu du CA du 24 janvier 2015
- o Validation du PV de l'AG du 26 avril 2014
- o Statuts et règlement intérieur : élection et modes de scrutin / autres
- o Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 25 avril 2015
- o Élection à la commission électorale pour cette AG
- o Calendrier fédéral
- o Date et lieu de l'AG ordinaire 2016

4. Secteur Financier*Christian Barthel*

- o Réalisé 2014
- o Budget 2015
- o Nomination du Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans

5. Secteur Vie Sportive.....*François Machavoine*

- o Modifications de différents règlements « Guide du Bad » liés aux différentes réformes
- o Présentation du « Dispositif Seniors »
- o Présentation du guide d'accueil club pour le public « Parabad »
- o Proposition de résolution tendant à interdire aux organisateurs de compétitions de limiter vers le bas les catégories d'âge pouvant participer à un tableau

6. Secteur Communication *Magali Godin*

- o Présentation des cahiers des charges valables au 1^{er} septembre 2015
- o Présentation du logiciel Emarsys, nouvel outil de mailing utilisé par la fédération
- o Championnats d'Europe 2016
- o IFB 2015

7. Questions diverses

- o Nouveau mode de messagerie fédérale
- o Mode et délai de transmission des CR des CA, BF, AG, commissions
- o Sujets du ressort du CA et mode d'information
- o Amélioration du système de chrono

Nombre de votants le 21/03/2015 : 25

Nombre de votants le 22/03/2015 : 19

1. Communication du Président

Le président commente son agenda depuis le précédent conseil d'administration en regroupant ses RDV et déplacements par grandes thématiques.

Equipe de France :

Le président précise qu'un point exhaustif sera fait sur ce sujet par le DTN

04-fév	Remise maillots Équipe de France
04-fév	Réunion 2h30 avec les joueurs
11-fév	Championnats d'Europe par Équipe Mixte
12-fév	Championnats d'Europe par Équipe Mixte
17-fév	RDV Entraîneurs Insep
19-fév	Déjeuner Brice Leverdez
12-mar	RDV DTN/Bertrand Gallet

Presse :

Le président revient sur quelques-uns de ses rdv de presse, en particulier la conférence de presse sur le France Jeunes et une interview à Francs Jeux qui a positionné le badminton parmi les disciplines favorables aux Jeux Olympiques à Paris.

27-jan	Interview Franc Jeux
05-fev	Interview Sport Entreprise
06-fev	Conférence de presse France Jeunes
14-fev	Interview RMC
27-fev	Interview 100% BAD
04-mar	J-100 Bakou – L'Equipe 21

Compétitions :

Le président souligne les très belles organisations du Championnat de France à Aire sur la Lys et des 8 Nations minimes à Oradour-sur-Glane.

Le président revient sur le All England pour souligner l'écrin rénové, magnifique, dont dispose désormais la fédération anglaise à Birmingham.

Enfin, le président informe le conseil d'administration du lancement de l'identité visuelle des CE16 lors de l'AG de Badminton Europe qui sera accueillie à Paris le 18 avril et de la validation par le comité de pilotage de la politique billetterie.

30jan-1fév	France Aire sur la Lys
07-fév	Intercomités : lancement à Châteauroux,
07-fév	Intercomités : présence à Châteauneuf sur Isère
28-fév	TIJ n°3 – Rhône-Alpes/PACA

20-22 fév	8 nations Minimes à Oradour-sur-Glane
21-févr	Matches et soirée de gala à Oradour
22-févr	Matches et remises de récompenses 8 Nations
03-mar	All England
13-mar	Comité de pilotage championnat d'Europe 2016

Déplacements dans les territoires :

Le président a assisté à deux réunions des présidents de clubs dans le Nord Pas de Calais et en Limousin et signé deux nouveaux contrats emplois clubs, à Argenton sur Creuse et à Lyon.

Il a effectué un déplacement très fructueux dans le cadre d'une conférence de presse sur les Francs Jeunes où il a pu mettre l'image fédérale au service des territoires. Il rappelle qu'il est, ainsi que l'ensemble des représentants de la fédération, à la disposition des territoires pour les aider dans leurs relations avec les acteurs publics locaux.

01-févr	Réunion présidents de clubs Nord Pas de Calais
04-févr	Plan Emploi Club Lyon, Yann Cucherat - Adjoint Maire
04-févr	Dîner avec les représentants territoriaux Rhône
05-févr	Visite Salle France Jeunes
05-févr	Rencontre collègue Section scolaire
05-févr	Diner VP Conseil Général Dordogne
06-févr	RDV président communauté de communes Périgueux
06-févr	Signature Plan Emploi Club Argenton sur Creuse
06-févr	Dîner Président Ligue Centre
21-févr	Visite Village martyr et dépôt de gerbe
21-févr	Rencontre présidents de clubs du Limousin
06-mars	Interclubs Parnans
15-mars	TRJ n°4 Rhône-Alpes Tournon - rencontre élus municipaux
18-mars	visite nouveaux locaux IDF

Marketing et rendez-vous divers dans le monde du sport français :

Le président revient sur trois sujets en particuliers.

Il souligne que le speed badminton cherche à se développer en France. Cette pratique née du badminton peut être un relais de croissance pour les clubs de badminton. Des premiers contacts ont été pris récemment et les discussions avancent pour déterminer si un travail en commun est possible.

Par ailleurs, la fédération de Football commence à structurer son offre Futsal et envisage un passage devant la CERFRES. L'impact potentiel sur la disponibilité des créneaux dans les gymnases est réel et les services de la fédération sont attentifs à ce dossier.

Enfin, revenant sur le Conseil d'Administration du CREPS Rhône-Alpes dont il est administrateur, le président a souligné la volonté des acteurs publics d'aller vite dans la mise en œuvre de la fusion des régions. Cette volonté se traduirait dans ce cas précis par une fusion très rapide du CREPS Rhône-Alpes et du CREPS Auvergne.

12-mars	Rencontre chefs d'entreprises vendéennes
18-mars	Rencontre fournisseur potentiel
27-janv	Repucom

26-févr	RDV Olbia Conseils
27-févr	RDV Gerflor
29-janv	JF Ambrosio, BPI France Brésil
30-janv	JP Gatien Président Insep
28-janv	Remise prix nationaux Fais Nous rêver l'APELS
06-févr	RDV Jean-Pierre Karaquillo CDES Limoges
26-févr	Rencontre Fédération Speed Badminton
10-févr	Réponse Futsal
20-févr	CA Creps RA
24-févr	RDV Président Sporaltech
24-févr	RDV Directeur APPELS
25-févr	RDV Pierre Durand
05-mars	Déjeuner Minefi
11-mars	Hommage National Insep C. Muffat, F. Arthaud, A. Vastine
18-mars	Dîner conseillers ministériels

Réunions fédérales :

Le président revient sur le Conseil des Présidents de Ligue de janvier et se félicite d'une réunion très constructive.

Les débats exploratoires ont été très pertinents sur la réforme territoriale comme sur une éventuelle candidature olympique.

En ce qui concerne la réforme territoriale, le président a souligné la très grande responsabilité des présidents de ligue dont l'interrogation première est l'impact des fusions de ligues sur les salariés. Les autres sujets abordés ont permis de défricher de nombreux thèmes de travail : sièges sociaux, modalités juridiques (fusion, dissolution-crétion), devenir des actifs, alignement des timbres ligues, organisation sportive (futurs championnats régionaux et liens avec les échelons nationaux), calendrier etc.

Le sens général est, à la quasi-unanimité, la volonté d'être prêts en 2016.

Le CA/CPL de fin de saison sera consacré en grande partie à l'examen attentif de ce sujet.

Pour la candidature aux Jeux Olympiques de 2024, les présidents de ligue ont partagé l'intérêt à long terme pour le badminton français et se sont dits prêts à participer au financement d'une candidature si le souhait en était formulé par le mouvement olympique.

25-janv	CPL
05-févr	Intervention séminaire ETR
21-févr	Bureau Fédéral
10-mars	Commissaire aux comptes
11-mars	BF Téléphonique

Mouvement olympique et ministères :

La remise de l'étude d'opportunité, le 12 février à la Maire de Paris, a montré une bascule claire des politiques parisiens en faveur d'une candidature. Le processus est désormais enclenché pour que la Ville de Paris s'engage formellement par un vote de son conseil municipal en avril.

Le président a informé le conseil d'administration d'une convention d'objectifs 2015 en légère diminution (12 000 €, soit -1%) après une forte hausse de plus de 100 000 € en 2014.

Il a précisé que les événements dramatiques de janvier avaient mobilisé l'État dans son ensemble. Le sport devrait être mobilisé de façon importante au travers d'un plan Citoyens du Sport. Tous les acteurs du sport en général et du badminton en particulier seront sollicités pour apporter leur contribution à la reconstruction d'un vivre ensemble qui a été mis à mal.

29-janv	Collège des fédérations olympiques Remise étude d'opportunité JO 2024 Maire
12-févr	Paris
19-févr	Séminaire CNOSF - Réforme Territoriale
03-mars	RDV Olympique CNOSF
27-janv	Vœux ministres
18-févr	Petit-déjeuner Thierry Braillard
18-févr	RDV Conseiller sport Premier Ministre
19-mars	RDV Cabinet de Patrick Kanner
20-mars	Remise prix Pocket films

Il conclut son intervention en félicitant les clubs de Châteauneuf sur Isère et de Sens qui ont été classés premier et second du 3^{ème} concours du ministère des sports, Pocket films, je suis éco-sportif, le BCCI obtenant en plus le prix du jury.

La stratégie liée au développement durable mise en œuvre en 2011 portée par la vice-présidente, Nathalie Huet, porte ses fruits et place le badminton parmi les fédérations en pointe sur un sujet emblématique en 2015 avec l'accueil en France de la COP21.

A ce titre, il informe le conseil d'administration du choix par le ministère des Sports de la fédération de Basket et de celle du Badminton pour tester un nouveau logiciel d'optimisation des déplacements sur les compétitions.

2. Communication du Directeur Technique National

Construction des performances :

Le DTN intervient sur la crise que traverse le Pôle France depuis le mois de février. Il fait un point sur la situation avec les entraîneurs nationaux de l'INSEP. Il regrette non pas leur comportement d'entraîneurs mais leur absence de comportement d'éducateurs et leur absence d'implication vis-à-vis de la stratégie fédérale.

Le DTN précise qu'à aucun moment, il n'a fait le choix de sanctionner les joueurs dans leur projet sportif.

Chaque membre du Conseil d'Administration est invité à prendre la parole afin de s'exprimer sur le sujet et d'évoquer les conséquences du comportement des joueurs.

Afin qu'une telle situation ne se reproduise plus, le président a demandé au DTN de proposer une nouvelle organisation de la DTN.

Le DTN présente sa nouvelle organisation : Fabrice Vallet est nommé DTN Adjoint chargé du secteur de la Vie Sportive et du Haut Niveau et un nouveau poste est créé, positionnant un Directeur de la Performance. Ce poste nécessitant une pointure reconnue par le monde du badminton, la fédération s'est tournée vers l'expertise internationale, en la personne de Peter Gade. Quelques négociations sont cependant toujours en cours avec lui et rien n'est encore signé officiellement.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration manifeste son soutien au DTN et à son nouveau projet.

Le DTN revient ensuite sur le Championnat d'Europe Junior en Pologne et la Sudirman Cup et souligne les très bons résultats des juniors (Argent en Double Dames et Bronze en équipe).

Il présente également le futur Dispositif Senior à travers une vidéo

Le développement :

- Note sur le bilan de l'expérimentation sur les Clubs Avenir 2014 et lancement officiel de la campagne 2015-2016
- Accompagnement du projet jeune et la reconnaissance des structures de formation.

Présentation des propositions visant à reconnaître les performances obtenues par les joueurs hors pôles et les structures leur ayant permis ces performances.
- Présentation d'une note concernant les primes à la performance réalisées sur les événements de référence.

3. Secteur Administratif

- **Validation du compte-rendu du CA du 24 janvier 2015**

Suite à l'envoi du projet de compte-rendu aux membres du CA et à la prise en compte des différentes remarques, le compte-rendu est proposé à l'adoption.

■ **Vote n°1 : Validation du compte-rendu du CA du 24 janvier 2015**
Nombre de votants : 25 voix / **16 voix pour, 8 abstentions et 1 refus de vote**
Le compte-rendu du CA du 24 janvier 2015 est adopté à la majorité.

- **Statuts et règlement intérieur : élections et mode de scrutin**

Jean-François Aninat présente les conclusions du groupe de travail. Deux projets de nouveaux modes d'élections par scrutin de liste sont proposés.

- **Projet A : Scrutin de liste**
 - Liste de 25 noms classés dans l'ordre et élus en fonction du pourcentage des suffrages obtenus
 - Possibilité de présenter des listes même incomplètes mais d'un minimum de 16 noms
 - En cas d'égalité, choix de la moyenne d'âge la moins élevée

- **Projet B : Scrutin de liste mixte (liste + plurinominal)**
 - Scrutin de liste : les 9 premiers seront membres du bureau et les 4 suivants membres du CA et respect de la parité (1^{ère} phase)
 - Listes incomplètes non autorisées
 - Les autres membres de la liste seront élus suivant un scrutin plurinominal
 - Les candidats non élus dans la 1^{ère} phase peuvent se représenter pour le scrutin plurinominal pour pourvoir les 12 sièges restants

Le GT propose de suivre les préconisations du CNOSF concernant le cumul des mandats : le président, le secrétaire général et le trésorier ne peuvent pas être présidents de Ligue, de Comité ou de Club et les membres du bureau fédéral ne peuvent pas être présidents de ligue et de comité. Un délai de 6 mois sera accordé pour organiser leur succession.

Un débat a été ouvert et chacun a pu s'exprimer sur le sujet.

Le président rappelle que l'assemblée générale de 2014 a validé le principe de scrutin de liste. Sur les clauses communes des deux projets, un premier débat apparaît sur le cumul des mandats et il est demandé un vote sur le sujet.

Il est demandé que des moyens soient affectés à chaque liste pour leur campagne électorale, Les montants engagés seront remboursés dans la limite d'un plafond fixé par la CA et sous réserve d'obtenir au moins 5% des voix.

Vote n°2 : Validation de l'application des préconisations du CNOSF pour le non cumul des mandats

Nombre de votants : 26 voix / **20 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions et 1 refus de vote**

Les préconisations de non cumul des mandats sont validées à la majorité.

Vote n°3 : Validation des clauses communes des modes de scrutin lors des prochaines élections

Nombre de votants : 26 voix / **23 voix pour, 2 abstentions et 1 refus de vote**

Les clauses communes des nouveaux modes de scrutin sont validées à la majorité.

Un débat sur les clauses spécifiques a lieu. Florent Chayet demande un éventuel report d'une année quant au choix du mode de scrutin de liste. Il fait ensuite une présentation en faveur du projet B et demande la possibilité d'un vote à bulletin secret.

Vote n°4 : Validation d'un choix de vote à bulletin secret

Nombre de votants : 26 voix / **2 voix pour, 17 voix contre, 6 abstentions et 1 refus de vote**

Le choix d'un vote à bulletin secret est rejeté à la majorité.

Il est proposé de présenter les deux options à l'Assemblée Générale.

Vote n°5 : Validation de la présentation des deux projets de mode de scrutin à l'Assemblée Générale

Nombre de votants : 26 voix / **5 voix pour, 16 voix contre, 4 abstentions et 1 refus de vote**

La présentation des 2 projets à l'Assemblée Générale est rejetée à la majorité.

Seul le projet retenu par le Conseil d'Administration sera proposé au vote de l'Assemblée Générale

Vote n°6 : Validation de la présentation du projet A ou du projet B à l'Assemblée Générale

Nombre de votants : 26 voix / **16 voix pour le A, 4 voix pour le B, 5 abstentions et 1 refus de vote**

La présentation du projet A à l'Assemblée Générale est validée à la majorité.

Une proposition d'amendement au projet A est toutefois formulée, demandant à ce que la liste arrivée en tête dispose de moins de 50% de sièges avant la répartition des sièges restants à la proportionnelle afin de diminuer la prime à la majorité.

Vote n°7 : Validation de la proposition d'amendement au projet A

Nombre de votants : 26 voix / **17 voix pour, 2 voix contre, 6 abstentions et 1 refus de vote**

La proposition d'amendement est adoptée à la majorité. La liste arrivée en tête bénéficiera de 32% des sièges, soit 8 sièges, avant répartition des sièges restant proportionnellement aux suffrages obtenus.

- **Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 25 avril 2015**

Présentation de la proposition de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la FFBaD du 25 avril 2015.

Le président informe le conseil d'administration de la présence d'Alain Bertholom, président de la FF Lutte et Jean-Pierre Siutat, président de la FF Basket, à l'AG de la FFBaD. Venant témoigner l'un et l'autre des bénéficiaires mutuels qu'il y a à travailler ensemble, le premier, Chef de mission aux Jeux Européens, présentera cette manifestation, le second, vice-président en charge des territoires interviendra sur la réforme territoriale.

Vote n°8 : Validation de la proposition de l'ordre du jour de l'AG du 25 avril 2015

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 voix contre et 1 refus de vote**

La proposition d'ordre du jour de l'AG du 25 avril 2015 est validée à la majorité.

- **Élection à la commission de surveillance des opérations électorales pour cette Assemblée Générale du 25 avril 2015**

Présentation de la proposition d'élection de Michel Prevot, seul candidat, à la commission électorale pour l'Assemblée Générale de la FFBaD.

Vote n°9 : Validation de la proposition d'élection de Michel Prévot à la CSOE pour l'AG du 25 avril 2015

Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 refus de vote**

Michel Prévot est élu membre de la CSOE pour l'AG du 25 avril 2015 à l'unanimité des votants.

- **Calendrier fédéral sportif et des réunions 2015-2016**

La proposition de calendrier fédéral pour la saison 2015-2016 sera présentée au bureau fédéral du samedi 4 avril.

- **Date et lieu de l'Assemblée Générale ordinaire 2016**

Il est proposé d'organiser l'AG de 2016, le samedi 23 avril 2016, en Vendée, dans le cadre des Championnats d'Europe.

■ **Vote n°10 : Validation de la date et du lieu de l'Assemblée Générale 2016**

Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 refus de vote**

La date et le lieu de l'AG 2016 sont adoptés à l'unanimité des votants.

4. Secteur Financier

- **Réalisé 2014**

Présentation et explication du réalisé 2014 par le trésorier.

- Évolution des licences
- Présentation des chiffres clés 2014 par secteur

Il est noté une forte progression des produits et charges d'exploitation.

Quelques précisions sont demandées concernant les frais de déplacement et le lien avec le fonctionnement de l'agence de voyages SVIF.

- IFB 2014
 - Le budget des IFB est passé de 1 071 000 € à 1 208 000 €, montrant l'ampleur que prend la manifestation.
 - L'investissement fédéral est passé, lui, de 299 000 € à 267 000 € conformément aux engagements du président de maintenir l'investissement fédéral sur cette manifestation en dessous de 300 000€ et dans la mesure du possible de le réduire.
 - La recette en termes de billetterie a sensiblement augmenté, passant de 182 000 € à 229 000 €.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les comptes et d'affecter le résultat positif de 204 240 € de la manière suivante :

- Réserve pour projet associatif « fonds emploi » : 54 240 €
- Réserve pour projet associatif « CE 2016 » : 150 000 €

Le fond associatif après affectation du résultat serait de 1 073 623.54 € dont réserves pour projet associatif de 295 000 €.

■ **Vote n°11 : Approbation des comptes 2014**

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote**

Les comptes 2014 sont validés à la majorité.

■ **Vote n°12 : Approbation de l'affectation du résultat 2014 de la manière suivante :**

- fonds emplois : 54 240 €
- CE 2016 : 150 000 €

Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 refus de vote**

La proposition d'affectation du résultat 2014 définie ci-dessus est adoptée à l'unanimité des votants.

L'ensemble des éléments financiers sera soumis au vote de l'assemblée générale du 25 avril 2015.

- **Budget 2015**

Présentation, par le trésorier, du budget prévisionnel 2015 qui s'élève à 7 521 K€. Ce budget prévisionnel a été présenté au bureau fédéral du 21 février 2015.

Il reflète le projet fédéral et ses six objectifs.

Présentation des cotisations 2015-2016 :

- Pas d'augmentation des tarifs de la licence pour la seconde année consécutive,
- La cotisation annuelle des clubs (associations affiliées) étant inchangée depuis 15 ans, il est proposé une augmentation de 30 € (passage de 70 à 100 €),
- Les plafonds des cotisations locales restent inchangés.

Des interrogations sont formulées sur une éventuelle évolution du plafond des timbres comités et ligues ou encore la dématérialisation de la licence.

Le budget prévisionnel a été calculé sur la base d'une augmentation du nombre de licenciés de 1% pour les 8/12^{ème} et de 2% pour les 4/12^{ème} restants.

Il est précisé qu'actuellement, la fédération paye un coût de stockage de 7 000 € par an à un prestataire extérieur et qu'aujourd'hui, une possibilité est offerte d'acquérir, dans l'immeuble, des locaux d'une surface de 115 m² pour un montant de 46 000 €.

■ **Vote n°13 : Proposition de maintien du tarif de la licence**

Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 refus de vote**

La proposition de maintien du tarif de la licence est validée à l'unanimité des votants.

■ **Vote n°14 : Proposition de maintien du tarif de la licence individuelle**

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote**

La proposition de maintien du tarif de la licence est validée à la majorité.

■ **Vote n°15 : Proposition d'augmentation du tarif de la cotisation annuelle des associations affiliées**

Nombre de votants : 21 voix / **15 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention et 1 refus de vote**

La proposition d'augmentation du tarif de la cotisation annuelle des associations affiliées est adoptée à la majorité.

■ **Vote n°16 : Proposition de maintien du plafond des cotisations locales**

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote**

La proposition de maintien du plafond des cotisations locales est validée à la majorité.

■ **Vote n°17 : Proposition d'achat de locaux de stockage au sein de l'immeuble du siège fédéral**

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote**

La proposition d'achat de locaux de stockage est adoptée à la majorité.

■ **Vote n°18 : Proposition de Budget prévisionnel 2015 d'un montant de 7521 K€**

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote**

Le budget 2015 est validé à la majorité.

Les propositions seront soumises au vote de l'Assemblée Générale.

Nombre de votants le 22/03/2015 : 19

- **Nomination du Commissaire aux Comptes (CAC) pour une durée de 6 ans**

Il est proposé de reconduire Madame Raphaëlle Terquem comme Commissaire aux Comptes de la FFBaD pour une durée de 6 ans.

Vote n°19: Nomination de Raphaëlle Terquem en tant que Commissaire aux Comptes de la FFBaD pour une durée de 6 ans

Nombre de votants : 17 voix / **16 voix pour et 1 refus de vote**

La nomination de Madame Raphaëlle Terquem en tant que CAC de la FFBaD pour une durée de 6 ans est validée à l'unanimité des votants.

5. Secteur Vie Sportive

Le vice-président présente les modifications effectuées dans les règlements et remercie Bruno Lafitte pour sa participation active dans la réforme du nouveau classement.

Tous les règlements comportant des notions de surclassement ont été modifiés suite à la suppression de ces surclassements.

Un bref rappel de la philosophie du nouveau classement par point hebdomadaire (CPPH) est effectué.

- **Modifications de différents règlements « Guide du Bad »**

Plusieurs insertions ont été faites au Règlement Général des Compétitions (RGC) :

- les notions de Promobad
- les spécificités du terrain poussin (annexe 8)
- l'absence temporaire du JA
- l'interdiction de conseil aux jeunes entre les points (annexe 9) : il est noté que cela doit figurer dans le code de conduite et non dans les règles du jeu.
- le chevauchement des compétitions
- les catégories d'âges et l'ouverture des tableaux seniors aux jeunes

Tout ceci appelle plusieurs remarques de la part du conseil et il est demandé de réécrire le paragraphe concernant les catégories d'âge en précisant : « tous les tournois sont ouverts aux catégories allant de Benjamins à Vétérans 7 – le règlement particulier devra préciser si la compétition est dédiée à certaines catégories »

- **La filière arbitrage**

Présentation du document par François Machavoine. La CNA propose une mise à jour de la filière arbitrale, validée le 5 juillet 2014 et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014.

Le document a été amendé pour en corriger la sémantique.

De plus quelques questions de certaines CRA ont permis d'affiner certains détails qui posaient questions.

Quelques précisions ont été apportées sur le document :

- les formations initiales d'arbitrage et les validations au grade départemental et régional sont sous la responsabilité des CRA ;
- les mineurs peuvent débiter une formation d'arbitre (adulte) à l'âge de 15 ans mais ne peuvent être validés qu'à partir de 16 ans ;
- l'examen pour le passage au grade d'arbitre départemental ou régional comprend une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique ne se résume plus forcément à un questionnaire oral. Un questionnaire écrit est actuellement en cours de test.

Les modifications proposées par le secteur Vie Sportive du guide du badminton dans la partie « Officiels Techniques – la filière arbitrage » sont proposées au vote :

Vote n°20 : Proposition de modifications du guide du badminton pour la partie « officiels techniques – la filière arbitrage »

Nombre de votants : 19 voix / **16 voix pour, 1 contre, 1 abstention et 1 refus de vote**

Les propositions de modification du guide du badminton pour la partie « officiels techniques – filière arbitrage » sont adoptées à la majorité.

- **Règlement du Championnat de France Interclubs**

Ce championnat doit être la vitrine de la fédération. Il doit permettre l'épanouissement des meilleurs joueurs français et contribuer à la formation des meilleurs espoirs. Le modèle économique actuel étant très fragile, il est indispensable de se tourner vers un nouveau modèle plus pérenne, qui empêche les clubs de mettre en péril leur existence.

Le groupe de travail a commencé ses travaux et a pu faire quelques constats :

- Les exigences d'organisation ne peuvent pas être identiques sur une rencontre de N3 et une rencontre de TOP 12
- Le championnat doit être récurrent au calendrier
- La mise en place nécessaire d'un contrôle des engagements économiques

Egalement, plusieurs propositions de modifications du règlement sont présentées et proposées au vote.

Vote n°21 : Proposition de validation des modifications du règlement du championnat de France Interclubs, à l'exception du point 10.1.1

Nombre de votants : 19 voix / **14 voix pour, 2 contre, 2 abstention et 1 refus de vote**

Les propositions de modification du règlement du championnat de France Interclubs sont validées à la majorité.

- **Tenues vestimentaires et publicité**

Il est proposé d'augmenter la visibilité et la lisibilité des partenaires des joueurs sur les tenues de jeu de 50%.

Vote n°22 : Proposition d'augmentation de la lisibilité et de la visibilité des partenaires des joueurs sur les tenues de jeu de 50%

Nombre de votants : 19 voix / **16 voix pour, 2 abstentions et 1 refus de vote**
La proposition d'augmentation de 50% de la lisibilité et de la visibilité des partenaires des joueurs sur les tenues de jeu est adoptée à la majorité.

- **Modification des droits d'inscription sur les compétitions**

L'objectif de cette augmentation est la participation à l'augmentation des indemnités d'arbitrage. Il est proposé d'augmenter de 1€ la participation sur les championnats de France individuels, de 10€ l'inscription à la N3, de 20€ la N2 et de 25€ la N1 et le TOP12.

- **Statut des joueurs étrangers**

Modifications du point 4.2 : les documents seront à fournir 15 jours avant la rencontre et non plus 2 jours.

Vote n°23 : Proposition de modification des droits d'inscription sur les compétitions et de modification du point 4.2 du statut des joueurs étrangers

Nombre de votants : 19 voix / **18 voix pour et 1 refus de vote**

Les propositions de modification des droits d'inscription sur les compétitions et de modification du point 4.2 du statut de joueurs étrangers sont validées à l'unanimité des votants.

- **Propositions de modification des règlements des Championnats de France Intercomités, du rattachement des zones techniques pour la participation aux TIJ, des règlements du TNJ et du championnat de France Entreprises**

Vote n°24 : Proposition de modification des règlements des compétitions

Nombre de votants : 19 voix / **18 voix pour, et 1 refus de vote**

Les propositions de modification des règlements sur les compétitions citées sont adoptées à l'unanimité des votants.

- **Code de conduite des entraîneurs, des conseillers d'équipe et des officiels techniques ainsi que du code des joueurs**

Proposition de modification des codes de conduite.

Vote n°25 : Proposition de modification du code de conduite des entraîneurs, des conseillers d'équipe et des officiels techniques et du code de conduite des joueurs

Nombre de votants : 18 voix / **16 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote**

Les propositions de modification des règlements sur les codes de conduite sont validées à la majorité, sous réserve d'ajouter le mot match, manquant dans le point 4.8.4 du règlement (« après le dernier match ») et de modifier TOP 50 BWF en TOP 50 français dans l'article 5.

- **Guide d'organisation et règlement du championnat de France Parabad**

Présentation et proposition de validation du guide d'organisation et du règlement du championnat de France Parabad.

Julien Delmas remercie Sandrine Bernard pour son importante contribution à la réalisation de ce guide.

Vote n°26 : Validation du guide d'organisation et du règlement du championnat de France Parabad

Nombre de votants : 19 voix / **17 voix pour et 2 refus de vote**

La proposition de validation du guide d'organisation et du règlement du championnat de France Parabad est validée à l'unanimité des votants.

- **Présentation de la proposition de résolution tendant à interdire aux organisateurs de compétitions de limiter vers le bas les catégories d'âge pouvant participer à un tableau**

Florent Chayet précise que certains organisateurs de tournois ont décidé, suite à la suppression des surclassements, d'interdire les compétitions adultes aux jeunes joueurs. Il considère que cela va à l'encontre de la politique générale de la fédération, avec la mise en place d'un nouveau classement se référant au niveau de jeu, qui tend à organiser des tournois en fonction des niveaux de jeu afin d'avoir des matchs équilibrés.

Le président pose la question « sociale » de la pertinence d'envoyer des enfants se mesurer à des adultes durant deux jours.

6. Secteur Communication

- **Présentation du logiciel Emarsys, nouvel outil de mailing utilisé par la fédération**

La FFBaD communique auprès de ses licenciés avec plusieurs outils : licence, 100% Bad et newsletters. Cependant, ses messages ne sont pas ciblés et la fédération souhaite aller plus loin dans la qualité et la pertinence de l'envoi des messages fédéraux. Elle a donc décidé de faire l'acquisition de la solution professionnelle de marketing direct, « Emarsys 6 » qui permettra d'améliorer la délivrabilité, le marketing et la lecture responsive.

Vote n°27 : Proposition de changement d'outil de mailing

Nombre de votants : 19 voix / **18 voix pour et 1 refus de vote**

La proposition de changement d'outil de mailing est adoptée à l'unanimité des votants.

- **Championnat d'Europe 2016**

Point d'information sur le Championnat d'Europe 2016. Le budget de la compétition est estimé à 1,8 million d'euros.

Badminton Europe a prévu 1 journée de compétition supplémentaire, soit 6 jours au total, du 26 avril 2016 au 1^{er} mai 2016. La production des images sera effective sur les 6 jours.

La politique de billetterie a été définie par le comité de pilotage et portera sur cinq produits :

- Les billets à l'unité, valables chaque jour
- 4 packs

3 phases de vente de billets. La première en mai 2015, uniquement aux licenciés et concernant les packs. La deuxième phase aura lieu pendant les IFB et ce jusqu'à J-100.

Quelques dates clés :

- AG de Badminton Europe le 18 avril 2015
- AG de la FFBAD le 25 avril 2015

- Les IFB en octobre 2015

Recrutement de Guillaume Gailly sur le plan d'animation territorial et le badminton dans les écoles.

Conclusion par le président

Le président souligne la richesse et la qualité des débats et remercie tous les membres du conseil d'administration de leur présence et de leur investissement pour le badminton.

Fin de la séance à 12h, dimanche 22 mars.